



**Anciens Elèves  
& Amis**

Ecole nationale vétérinaire d'Alfort

**Alfort News**

La revue électronique de l'Association des  
Anciens Elèves et Amis de l'Ecole d'Alfort (AAEAEA)

**ALFORT ... toujours**

## **NUMERO SPECIAL EN CONFINEMENT**

Chère Amie, Cher Ami,

Pour une fois, nous allons déroger à notre rendez-vous trimestriel. Voici un numéro spécial supplémentaire pour cette période de confinement ; il est plus concis car, pour diverses rubriques habituelles, il n'y a pas eu d'évolution ou de nouveauté, de nombreuses activités sont arrêtées (travaux à l'EnvA, réunions de promotion...). Cependant, cette lettre est aussi un moyen de liaison, surtout pendant cette période de confinement. Nous espérons que vous êtes tous en bonne santé, ainsi que vos proches.

Comme vous le constaterez, nous essayons de maintenir les projets comme « Animal en Monument 4 » pour l'automne mais nous avons dû reporter la Garden-party du 6 juin. Vous avez été prévenus de ce report, car nous devions pouvoir nous engager auprès de divers prestataires au moins un mois à l'avance, ce qui sera impossible. Alors, attendons encore quelques semaines pour décider de la suite à donner. C'est vraiment avec regrets, car l'événement s'organisait très bien et de nombreux amis semblaient motivés ; l'événement a acquis maintenant un statut institutionnel avec une co-organisation Alumni Vet'Alfort-AAEAEA-Cercle des élèves-EnvA... Mais, c'est donc promis, nous l'organiserons !

Suite à la campagne de communication pour adhérer à l'AAEAEA, nous avons reçu une quarantaine de nouvelles inscriptions et ce n'est pas terminé, même si la pandémie a interrompu cet élan. Chacun peut continuer à recruter dans sa promotion ou auprès d'autres ami(e)s alfortien(ne)s. N'oubliez pas de conseiller l'inscription ou l'envoi des cotisations et des dons via la plateforme en ligne ( <https://www.vet-alfort.fr/aaeaea/presentation-et-adhesion> ), le courrier fonctionnant très mal sur Maisons-Alfort.

Dans ce numéro spécial, vous trouverez des demandes d'aide de la part de diverses Associations reconnues d'utilité publique (pages 6 et 11). En cette période, soyons généreux si nous le pouvons ; il y a et il y aura de nombreux besoins dans les périodes à venir.

Mais, cette période de pandémie nous permet de réfléchir et de voir le monde autrement. Nous espérons que la reprise des activités et de la vie collective se fera en tenant compte des leçons de cette crise, avec une plus grande entraide et une plus forte confraternité. Dans tous les cas, gardons bon espoir, le printemps est là et l'été va nous redonner des forces...

Prenez soin de vous et de vos proches  
Amitiés confraternelles

Jean-Paul MIALOT

**Bulletin de cotisation et de don 2020 en page 10 de cette lettre**  
**(pour ceux qui n'ont pas réglé la cotisation 2020 et pour diffuser auprès d'amis)**  
**Mais n'utilisez actuellement que le système d'inscription et de cotisation en ligne**

## Sommaire

|                                                         |                           |      |
|---------------------------------------------------------|---------------------------|------|
| • AG de l'AAEAEA et Garden party                        | Le report                 | p 2  |
| • Une note d'espoir en ce printemps 2020                |                           | p 3  |
| • Fermeture de l'EnvA                                   |                           | p 4  |
| • Animal en Monument 4                                  | Les candidatures arrivent | p 5  |
| • Ouvrages, articles, expositions, sites ... conseillés |                           | p 5  |
| • Informations diverses                                 |                           | p 6  |
| • La photo d'Alfort News n°28                           |                           | p 9  |
| • Plan actuel de l'EnvA                                 |                           | p 9  |
| • Mentions légales                                      |                           | p 9  |
| • Bulletin d'adhésion et de don                         |                           | p 10 |
| • Association Centrale d'entraide Vétérinaire (ACV)     |                           | p 11 |
| • Réponse au courrier d'Alain Grépinet                  |                           | p 12 |



Grand-Duc, M Thys  
Animal en Monument 3  
© JP Mialot

## AG de l'AAEAEA et Garden party

### Le report

Ces deux événements devaient se tenir le samedi 6 juin, mais de toute évidence, réunir de nombreux amis alfortiens à cette date sera impossible.

Pour l'Assemblée générale, nous devrions pouvoir organiser le vote à distance comme cela se fait chaque année, de façon classique par voie postale ou par courrier électronique et pour la réunion elle-même nous trouverons avant l'été une forme qui permette de respecter nos obligations pour une Association reconnue d'utilité publique. Donc, à très bientôt...

Pour la Garden-party, c'est plus compliqué car nous devons réunir de nombreux amis. Nous avons indiqué dans un message particulier, dès le début du confinement, que nous attendrons le mois de mai pour préciser quand et comment nous envisageons cet événement après une concertation de tous les organisateurs (AAEAEA, Alumni Vet'Alfort, Cercle des élèves, EnvA). Avec les annonces gouvernementales récentes, on comprend que réunir un groupe important sera encore très difficile pendant plusieurs mois mais ne désespérons pas et attendons le début du mois de mai pour décider.

Nous étions très heureux l'an dernier pour le premier essai et la motivation de tous ne peut que nous permettre de réussir ces retrouvailles afin que l'événement reste inscrit dans les futures traditions alfortiennes, comme cela a été le cas jusqu'au début des années 1960.

La forme est différente mais les objectifs sont bien de retrouver une partie de ses amis de promotion et surtout de faciliter les liens intergénérationnels ; un élément essentiel pour le développement de la confraternité.



Représentants de l'AAEAEA et d'Alumni Vet'Alfort lors de la Garden-party en mai 2019  
© Alumni Vet'Alfort

Pour ceux qui ont peur de ne pas reconnaître l'Ecole, vous trouverez, en plus de ce bulletin, un plan actuel de l'EnvA (fichier pdf) avec les nouvelles dénominations des bâtiments.

Ainsi, lors de votre prochaine visite, vous ne serez pas perdus... A bientôt.

## Un peu d'espoir en ce printemps 2020

Cette note d'espoir a été écrite par un vétérinaire retraité attaché à la terre et à la vie ; elle a été transmise par les amis du GNVR. Nos excuses pour les amis qui l'ont déjà reçue.

*« C'était en mars 2020 ...*

*Les rues étaient vides, les magasins fermés, les gens ne pouvaient plus sortir. Mais le printemps ne savait pas, et les fleurs ont commencé à fleurir, le soleil brillait, les oiseaux chantaient, les hirondelles allaient bientôt arriver, le ciel était bleu, le matin arrivait plus tôt.*

*C'était en mars 2020 ...*

*Les jeunes devaient étudier en ligne, et trouver des occupations à la maison ; les gens ne pouvaient plus faire de shopping, ni aller chez le coiffeur. Bientôt il n'y aurait plus de place dans les hôpitaux, et les gens continuaient de tomber malades.*

*Mais le printemps ne savait pas, le temps d'aller au jardin arrivait, l'herbe verdissait.*

*C'était en mars 2020 ...*

*Les gens ont été mis en confinement pour protéger les grands-parents, familles et enfants. Plus de réunion ni repas, de fête en famille.*

*La peur est devenue réelle et les jours se ressemblaient.*

*Mais le printemps ne savait pas, les pommiers, cerisiers et autres ont fleuri, les feuilles ont poussé.*

*Les gens ont commencé à lire, jouer en famille, apprendre une langue, chantaient sur le balcon en invitant les voisins à faire de même, ils ont appris une nouvelle langue, être solidaires et se sont concentrés sur d'autres valeurs.*

*Les gens ont réalisé l'importance de la santé, la souffrance de ce monde qui s'était arrêté, de l'économie qui a dégringolé.*

*Mais le printemps ne savait pas. Les fleurs ont laissé leur place aux fruits, les oiseaux ont fait leur nid, les hirondelles étaient arrivées.*

*Puis le jour de la libération est arrivé, les gens l'ont appris à la télé, le virus avait perdu, les gens sont descendus dans la rue, chantaient, pleuraient, embrassaient leurs voisins, sans masques ni gants\*.*

*Et c'est là que l'été est arrivé, parce que le printemps ne savait pas.*

*Il a continué à être là malgré tout, malgré le virus, la peur et la mort.*

*Parce que le printemps ne savait pas, il a appris aux gens le pouvoir de la vie.*

*Tout va bien se passer.*

*Restez chez vous, protégez-vous, vous profiterez de la vie.*

*Mais surtout restez confiants et gardez le sourire ! »*

\* NDLR : le scénario de sortie du confinement sera différent...

Alfort News, n°28, avril 2020 – Numéro spécial



© JP Mialot

## Fermeture de l'EnvA

Comme tous les établissements d'enseignement, l'EnvA a fermé ses portes mi-mars, après l'annonce du Président de la République ; la plupart des étudiants sont en confinement chez eux ou dans leur famille. L'Ecole est presque vide et seuls les services des urgences des hôpitaux fonctionnent mais dans des conditions protégées et sur rendez-vous.

Les hôpitaux et les unités de recherche ont fait des prêts de matériels de réanimation et de respiration assistée au début du confinement pour renforcer les capacités de réanimation de l'hôpital Bégin, en lien avec l'Agence régionale de Santé.

Le directeur de l'Ecole communique régulièrement sur des informations officielles, des textes provenant du Ministère ou des règles générales à suivre... La Direction s'est d'ailleurs renforcée depuis le 1<sup>er</sup> avril, avec l'arrivée de nouveaux cadres, en remplacement des départs récents.

Certains étudiants sont restés confinés dans les cités universitaires, mais le confinement est resté approximatif, conduisant à de nombreuses contaminations, a priori, des cas graves n'ont pas été signalés à la direction de l'EnvA.

La plupart des enseignants sont confinés chez eux mais l'enseignement continue à distance (voir informations diverses) avec de nombreuses innovations. L'EnvA ; comme d'autres Env, est impliquée dans la recherche sur le Covid-19 dans de nombreux projets, en particulier :

- L'unité de virologie Anses-EnvA-Inrae, avec Sophie Lepoder qui travaille depuis longtemps sur un coronavirus du chat ; elle a été sollicitée très tôt ;
- Marc Eloit, enseignant à l'EnvA qui dirige un laboratoire de recherche de nouveaux agents infectieux à l'Institut Pasteur et qui travaille sur des tests sérologiques de détection ;
- Les équipes avec l'Inserm et le CEA qui testent des respirateurs...

Vous trouverez des informations détaillées en utilisant le lien ci-dessous :

<https://www.vet-alfort.fr/actualites-de-l-ecole/alfort-acteur-de-la-recherche-sur-le-covid-19>

Bien sûr, la plupart des chantiers immobiliers sont interrompus et seuls quelques petites interventions sont réalisées (élagage des arbres, par exemple).

Par ailleurs, le service de la communication, outre la diffusion de messages officiels et de conseils (protection informatique, conditions d'utilisation pour les visioconférences...), diffuse chaque jour des images et des nouvelles de plusieurs personnes confinées et au travail chez elles ainsi que diverses prises en charge des services des urgences, le carnet rose est souvent présenté...



Poulain nouveau-né pris en charge par le CHUVA-Equidés et chiots nés au CHUVA-Ax Compagnie © Communication EnvA

## « Animal en Monument 4 »

### Les candidatures arrivent



Taureau de Michel Audiard 2019 © JP Mialot

L'exposition « Animal en Monument 4 » est en cours de préparation malgré la situation actuelle. La date limite de dépôt des candidatures a été prolongée jusqu'à la fin du mois d'avril et nous espérons bien réunir encore à l'automne de nombreuses sculptures monumentales entre le 19 septembre et le 8 novembre 2020 et, comme l'an dernier, il sera possible aux sculpteurs sélectionnés de présenter quelques œuvres au Musée Fragonard.

Les documents pour déposer des candidatures, jusqu'à la fin du mois d'avril, et pour proposer un partenariat sont disponibles sur le site de l'AAEAEA [www.vet-alfort.fr/aaeaea](http://www.vet-alfort.fr/aaeaea).

## Ouvrages, articles, sites... conseillés

- « **Vent de panique à Lannion** » de Michel Courat

Michel Courat (A 76) continue, à rythme soutenu, la publication d'enquêtes criminelles qui se déroulent en Bretagne. Dans ce 17<sup>ème</sup> ouvrage depuis 2008, publié l'automne dernier, le centre des investigations se situe dans le château de Tonguenec. On attend le prochain pour les premiers jours de l'été 2020... Nos félicitations pour cette nouvelle carrière d'écrivain reconnu, la profession vétérinaire mène à tout, surtout quand il s'agit d'art...

Publication : éditions Alain Bargain (collection « enquêtes et suspense »).

- « **Regards croisés d'un élu d'occasion** » par Alain Grépinet (A 70)

Cet ouvrage paru aux éditions Sydney Laurent, après le premier tour des élections municipales, est sorti à la fin du mandat d'élu d'Alain Grépinet. Voici le texte publié sur la 4<sup>ème</sup> de couverture, des réflexions sur plusieurs mandats électifs....

*« L'idée de cet Essai est née d'un concours de circonstances. Dépourvu de toute prétention littéraire, ce récit n'est que le résultat « brut » d'une expérience somme toute banale et, surtout, de réflexions surgies, au fil des jours et des années, d'une vie professionnelle qui en avait déjà comporté plusieurs, puis de mandats électifs, sans doute très ordinaires, mais qui n'en ont pas moins été des expériences passionnantes, malgré les humiliations qui en furent parfois le prix à payer. Tout ce que je n'ai pas pu dire pendant toutes ces années, sinon avec difficulté et toujours avec la crainte de me voir reprocher quelques manquements à mon obligation de réserve, j'ai pu en exprimer au moins une partie, ici, librement. Cette liberté-là n'a pas de prix. Ou, plutôt, elle vaut tout l'or du monde. Et, pour aussi ordinaire qu'elle fût elle aussi, elle n'en a pas moins été la condition sine qua non de la sincérité de mes propos. Je ne me suis pas exprimé ici pour plaire à quelqu'un ou à une institution ; cela eut été totalement dérisoire et, bien sûr, déraisonnable. Je n'ai fait aucun calcul, ni rien espéré de quiconque. Et puis, « que m'importe ce qui n'importe qu'à moi ! », pour reprendre la belle formule d'André Malraux dans ses Anti-mémoires, et que je fais mienne, volontiers, ici. (...) Face à ces bouleversements qui, je le crois, sont loin d'être achevés, qu'est devenue notre démocratie ? Qu'en est-il vraiment de la volonté et des aspirations des majorités sorties des urnes ? Faut-il redéfinir les valeurs et les principes de notre République ? Le principe majoritaire a-t-il encore un sens ? La patrie existe-t-elle encore ? Et la mémoire des peuples ? L'Europe est-elle encore pour nous tous une garantie contre les guerres à venir ? Ceux qui en sont les maîtres aujourd'hui sont-ils encore des exemples pour les nouvelles générations qui vont devoir gérer, bientôt, les héritages qui leur seront concédés ? Et tant d'autres questions dont les réponses se font attendre... ».*

- **Rapport de mission du CGAAER n°18119 de décembre 2019 : Installation et maintien de l'exercice vétérinaire dans les territoires ruraux** (F. Poisson, A. Tirado et B. Vanhoye)

Le CGAAER a été chargé d'analyser le risque de désertification des territoires ruraux par la profession vétérinaire et d'élaborer un plan de lutte contre ce risque. ... > [Lire la suite](#)

- **Un reportage sur une vétérinaire de campagne**

La profession attire les caméras en ce début d'année 2020. La vie de nos confrères en activité mixte est illustrée de manière moins romancée par un très beau reportage que vous pouvez visionner par ce lien : [https://mobile.francetvinfo.fr/replay-magazine/france-2/13h15/13h15-du-samedi-25-janvier-2020\\_3777081.html](https://mobile.francetvinfo.fr/replay-magazine/france-2/13h15/13h15-du-samedi-25-janvier-2020_3777081.html)

Le teasing du magazine "[13h15 le samedi](#)" de la chaîne : « Estelle Blanchet, 39 ans, est vétérinaire à Mussidan, en Dordogne. Elle est l'une des rares femmes à exercer ce métier à la campagne. Elle a monté son propre cabinet il y a dix ans, où elle soigne aussi bien des animaux domestiques que des bêtes d'élevage.... La passion de cette médecin vétérinaire, ce sont les chèvres, les brebis, les bovins »...

- **Thèses :** Vous pouvez rechercher et télécharger les thèses soutenues sur le site de l'ENVA [www.vet-alfort.fr](http://www.vet-alfort.fr), rubrique bibliothèque.

## Informations diverses

- **Date des prochaines réunions statutaires de l'AAEAEA :**
  - . AG et CA pour l'élection du bureau : date à déterminer
  - . Mercredi 19 septembre 2020

- **Cotisations et dons 2020**

Malgré le confinement et les aléas du courrier postal, nous enregistrons toujours de nouveaux adhérents. Ainsi, fin mars 2020, nous sommes 556 membres dans notre Association (dont 45 boursiers ou personnels de l'Ecole.

Ainsi,

- c'est la promotion A 80 qui est la plus représentée, avec 28 membres,
- suivie de peu par les promotions A 75 et A 84 avec 26 membres...

Faites-le savoir autour de vous, en espérant que d'autres promotions participent à cette « compétition » !

Attention, pendant la période de confinement, privilégiez les inscriptions ou le règlement des cotisations et des dons avec votre CB directement sur le site : [www.vet-alfort.fr/aaeaea/presentation-et-adhesion](http://www.vet-alfort.fr/aaeaea/presentation-et-adhesion) avec un clic sur « En ligne ICI » dans l'encadré violet, vous arriverez directement sur le site HelloAsso, partenaire de nombreuses Associations qui est très fiable.

- **Victoire Delesalle (A 15) propose un plan B et demande votre aide**

« Armez-vous d'un grand café (ou d'une bonne bière!), installez-vous confortablement et venez découvrir **NOTRE PLAN B** en cliquant sur le lien ci-dessous :

<https://www.youtube.com/watch?v=p9fQtjrrWt0>

**Un PLAN B** par rapport à la situation de crise que nous sommes tous en train de vivre :

Après la période de confinement viendra le temps de l'action et des conséquences : qu'allons-nous changer pour apprendre de cette crise ? Comment aider à rééquilibrer la place de l'homme au sein de la nature ?

Mais, aussi **un PLAN B** par rapport à notre association, car cette année plus que d'habitude votre soutien sera primordial pour faire perdurer les actions de Melindika.

Avec cette vidéo, j'avais envie de partager avec vous mes réflexions concernant les origines de l'épidémie que nous traversons et les actions que nous pouvons mener à notre échelle, pour y remédier.

Vous pouvez tous participer à ce plan B à votre manière ! En y contribuant, en le diffusant ou en le partageant autour de vous.

Nous comptons sur vous!  
Africainement »

Victoire

<https://www.helloasso.com/associations/melindika/collectes/le-plan-b>

• **Isabelle Chmitelin (T 85) nommée le 19 mars 2020 à la tête de la DGER**

Le Conseil des ministres, sur proposition de Didier Guillaume, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, a nommé **Isabelle Chmitelin, Directrice générale de l'enseignement et de la recherche au ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.**

« Elle remplace Philippe Vinçon, DGER depuis 4 ans.

Inspectrice générale de la santé publique vétérinaire, Isabelle Chmitelin était, depuis le 14 mai 2019, directrice de cabinet de Didier Guillaume, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation. Diplômée de l'École Nationale vétérinaire de Toulouse, elle est aussi lauréate de la faculté de médecine de Toulouse et ancienne élève de l'École nationale des services vétérinaires.

Elle débute sa carrière en 1986, à la direction des services vétérinaires de l'Allier, avant d'occuper plusieurs postes au sein de la Direction générale de l'alimentation au ministère de l'Agriculture et de la Direction des relations économiques extérieures du ministère de l'Économie et des Finances.

Directrice générale adjointe de l'Alimentation au ministère de l'Agriculture de septembre 2000 à avril 2005, déléguée de la France auprès de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), Isabelle Chmitelin a ensuite été nommée à la tête de la Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la région Centre jusqu'en mars 2011 en assurant en outre la présidence du groupement des directeurs régionaux de 2008 à 2011.

Elle a ensuite dirigé l'Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer (Odeadom) entre 2011 et 2015, puis l'École nationale vétérinaire de Toulouse entre 2015 et 2019 ».

• **Nouveau secrétaire général de l'EnvA : Bienvenue à Emmanuel Berthenand**

Diplômé de l'École nationale des finances publiques, il a rejoint l'EnvA le 1<sup>er</sup> avril 2020 après avoir « exercé 13 années durant à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), évoluant dans différents postes au fil des années. D'abord responsable des services financiers et comptables de deux Délégations régionales puis responsable du pilotage budgétaire, de l'audit et du contrôle interne au siège de l'Inserm, cet originaire du Doubs, en région Bourgogne-Franche-Comté, était pendant un peu plus de deux ans, adjoint à la déléguée régionale de l'Inserm sur la circonscription Paris 6 / Paris 12. Il a ainsi apporté le soutien nécessaire aux structures de recherche, impulsé et facilité les actions visant à renforcer le développement et la présence de l'Inserm dans ce secteur. Sa connaissance des aspects financiers, RH, administratifs, de l'environnement scientifique et de la recherche seront clés pour ses nouvelles fonctions. Emmanuel Berthenand rejoint donc l'équipe de direction d'Alfort et sera notamment chargé de coordonner les équipes de l'administration (ressources humaines, systèmes d'information, juridique et finances ».

• **Nouveau directeur du patrimoine immobilier de l'EnvA : Bienvenue à Frédéric Pons**

Expert de la conception et de l'exploitation de bâtiments, ce Toulousain a rejoint l'EnvA le 1<sup>er</sup> avril 2020, « il était, jusque récemment, Chef de projet au sein de l'équipe de l'opération "Toulouse Campus", un programme d'ampleur de construction et rénovation pour l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées. Dans ce cadre, son activité portait sur environ 35 000 m<sup>2</sup> avec à la fois des bâtiments neufs et en restructuration. Précédemment, et pendant dix ans, c'est au sein de l'Institut national des sciences appliquées (INSA) qu'il a développé ses compétences, d'abord en tant que chargé de mission patrimoine, puis directeur de services, "patrimoine" dans un premier temps puis "infrastructures", service qu'il a créé et animé pour un campus de 22 hectares, 70 000 m<sup>2</sup> et 28 bâtiments.

Son expérience du pilotage des infrastructures, de la conduite d'opérations immobilières d'ampleur, de la maîtrise d'ouvrage, du management d'équipes seront des éléments essentiels pour mener à bien les projets qui constituent la transformation actuelle et à venir de l'EnvA.

Frédéric Pons sera notamment chargé de coordonner les travaux de restructuration du site, la construction de l'Agora, d'accompagner la construction des bâtiments des nouveaux acteurs du campus (ONF, pôle agricole) et de structurer le travail des équipes logistiques et techniques ».

• **« Campus 2025 », projet stratégique de l'EnvA**

Dans une première phase, 250 personnes ont répondu au questionnaire en ligne (personnel, étudiants et personnes « extérieures »)...Après l'analyse de ces retours, les propositions vont être organisées. A suivre avec un peu de retard sans doute !

• **L'engagement de l'EnvA auprès des hôpitaux franciliens**

Après une première série de prêts de respirateurs et matériels vers l'hôpital Bichat, principalement en provenance du CHUVA) au début de la période de confinement, début avril deux autres respirateurs provenant des plateformes de recherche ont été mis à disposition de ce même hôpital, sous la coordination des autorités sanitaires (ARS Ile-de-France).

- **L'enseignement à distance se développe à l'EnvA**

Le directeur de l'Enseignement, Henry Château, publie régulièrement des informations sur les nombreuses innovations qui se mettent en place puisque les cours « en présentiel » ont disparu à l'EnvA, permettant ainsi une réorganisation de l'enseignement.

Ainsi, l'EnvA depuis la fin du mois de mars a obtenu un accès institutionnel avec l'outil d'interaction **Wooclap** qui permet de favoriser l'interactivité et la participation des étudiants, « *ouvrant toutes les fonctionnalités, sans limite de taille de groupe ou de nombre d'événements* ».

Autre exemple : « *pour les étudiants de 3<sup>e</sup> année, les simulations de consultation sont remplacées par des simulations de téléconsultation. L'occasion de mettre en pratique les outils enseignés en "communication interpersonnelle". Une initiative lancée en urgence, mais très positive, et qui pourrait être pérennisée* ».

Par ailleurs, la bibliothèque est fermée mais le service reste à la disposition des utilisateurs internes par mail. L'équipe a aussi diffusé la façon de retrouver le catalogue en ligne et les revues disponibles...

- **Le service de la formation continue a déménagé dans le bâtiment Drieux**

Le bâtiment Brion allant être détruit pour la construction de l'Agora, le service de la formation continue occupe provisoirement des locaux dans la partie sud du bâtiment Drieux, avant de s'établir définitivement dans l'Agora.

Pour l'instant, l'activité est interrompue...

- **Habilitation des laboratoires de biologie vétérinaire pour le diagnostic par PCR du Covid19**

Le Pr AL Parodi nous informe de cette décision importante pour notre profession vétérinaire et pour la pandémie : « *Il a fallu une action conjointe forte des Académies vétérinaire et de médecine pour décider les instances réglementaires !* »

Cette décision illustre la réalité du concept « One health », même si l'énergie et le délai nécessaire pour aboutir à cette décision montrent que ce concept n'est pas installé dans notre quotidien.

- **Actualités pour l'AAEAEA**

Vous pouvez consulter ces actualités dans une rubrique récente de notre site [www.vet-alfort.fr/aaeaea](http://www.vet-alfort.fr/aaeaea), « Actualité de l'AAEAEA »

- **Annonces professionnelles**

Même si notre site, [www.vet-alfort.fr/aaeaea](http://www.vet-alfort.fr/aaeaea), n'a pas comme objectif principal la diffusion de telles annonces, nous publions régulièrement des annonces de postes pour des vétérinaires.

**Pensez à le consulter pour ceux qui sont en recherche d'emploi.**

- **Bulletin d'adhésion 2020 et de don en dernière page.**

Vous pouvez **utiliser ce bulletin pour recruter des amis vétérinaires ou non vétérinaires** afin qu'ils rejoignent notre association reconnue d'utilité publique.

Pour d'autres informations sur l'Ecole : <https://www.vet-alfort.fr>

## La photo d'Alfort News n°28



**Les sculptures de Christian Hirlay, devant le pavillon du directeur (Pavillon Mérieux) lors de l'exposition « Animal en Monument 3 » à l'automne 2019.**

***Right Now au premier plan ainsi que Frontera et Cerisy encadrant l'entrée du pavillon***  
**Ch. Hirlay a obtenu le prix de l'AAEAEA** © JP Mialot

Si la cour d'honneur semblait vide en cette fin de journée d'automne 2019, cela est pire aujourd'hui car les activités sont très réduites et les sculptures sont reparties. Mais, nous espérons bien que d'autres pourront revenir dans six mois.  
 L'EnvA les attend avec impatience

### Mentions légales

Directeur de la publication : Jean-Paul Mialot.

Comité de rédaction : Anne Bellancourt, Christophe Degueurce et Bernard Toma.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique mais excluent leur utilisation à des fins commerciales. Conformément à l'article 34 de la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez vous adresser à :

[anciens-eleves@vet-alfort.fr](mailto:anciens-eleves@vet-alfort.fr)

## Association des Anciens Élèves et des Amis de l'École d'Alfort

### BULLETIN d'ADHESION et de DON 2020 à l'AAEAEA

(\*)\* coût réel après défiscalisation

**Merci d'utiliser l'adhésion sur le site et le règlement par carte bancaire**

#### Fiche pour information

#### COTISATION 2020

- |                          |                                                    |                  |
|--------------------------|----------------------------------------------------|------------------|
| <input type="checkbox"/> | Cotisation membre ordinaire                        | 45 € (15 €)*     |
| <input type="checkbox"/> | Cotisation membre bienfaiteur                      | 1 000 € (340 €)* |
| <input type="checkbox"/> | Cotisation étudiant ou sorti depuis moins de 5 ans | 10 € (3,3 €)*    |

#### DON EXCEPTIONNEL *Je fais un don exceptionnel également déductible sur l'IR pour*

- |                          |               |                |
|--------------------------|---------------|----------------|
| <input type="checkbox"/> | 100 €         | (34 €)*        |
| <input type="checkbox"/> | 500 €         | (170 €)*       |
| <input type="checkbox"/> | autre ..... € | (34 % du don)* |

#### AFFECTATION DE CE DON

- ☐ Je laisse le choix à l'AAEAEA
- ☐ Je choisis l'affectation à l'aide aux étudiants en difficulté
- ☐ Je choisis l'affectation à la conservation du patrimoine et du Musée
- ☐ Je choisis l'affectation à la restauration du parc statuaire

#### COORDONNEES

Année de

Nom ..... Prénom.....

Adresse .....

Code postal..... Ville.....

Adresse électronique : .....

**Vous pouvez régler la cotisation et verser un don par carte bancaire sur le site de l'AAEAEA**

**Les éléments de la fiche ci-dessus sont à remplir sur le site**

**<https://www.vet-alfort.fr/aaeaea/presentation-et-adhesion>**



## ASSOCIATION CENTRALE D'ENTRAIDE VÉTÉRINAIRE

Reconnue d'utilité publique par décret du 2 avril 1892

10, place Léon Blum - 75011 PARIS

Tél. : 01.43.56.21.02 - e-mail: [acveto@orange.fr](mailto:acveto@orange.fr)

<http://acv-entraideveterinaire.fr>

Paris le 15 avril 2020,

### Appel de cotisation 2020

Chère Consœur, cher Confrère,

**L'Association Centrale d'Entraide Vétérinaire a pour unique vocation d'aider les confrères victimes d'accidents de la vie, leurs conjoints, leurs enfants et les étudiants vétérinaires boursiers.**

**Nous avons versé 150 000 € d'aides et bourses en 2019.**

L'ACV est **Reconnue d'Utilité Publique** et, de ce fait, habilitée à accepter les dons et legs. Sa gestion est assurée par des consœurs et des confrères élus et bénévoles.

**Nous prévoyons une forte augmentation des besoins en cette année sinistrée. Nous avons besoin de votre aide** : nous comptons sur votre soutien et vous remercions d'adhérer si ce n'est déjà fait.

La cotisation est de 50 €.

**Un versement de 100 € ne vous coûte en fait que 34 € après déduction fiscale.**

**Exceptionnellement, nous vous demandons de régler en ligne sur**  
[acv-entraideveterinaire.fr](http://acv-entraideveterinaire.fr)

**Ou en flashant le code ci-joint :**



En vous remerciant par avance, nous vous prions de recevoir, Chère Consœur, cher Confrère, nos salutations confraternelles.

Pour le Conseil d'Administration,  
 La Présidente : Dona Sauvage

## Réponse au courrier d'Alain Grépinet

Avec le précédent numéro d'Alfort News, j'avais joint deux courriers d'Alain Grépinet, adressés au ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, concernant la possibilité, pour des vétérinaires retraités, d'effectuer des actes de médecine vétérinaire sur leurs propres animaux et ainsi que des prescriptions de médicaments.

Aujourd'hui, comme droit de réponse, vous trouverez l'opinion divergente d'un membre de notre Association, Michel Baussier, Président d'honneur du Conseil national de l'Ordre des vétérinaires. Vous trouverez ce texte ci-dessous, mais il n'y aura pas d'autres échanges sur ce thème ultérieurement.

JPMialot

### **Lettre ouverte d'Alain GREPINET au ministre : opinion divergente d'un confrère retraité.**

*Mon excellent confrère et ami Alain GREPINET dépense en ce moment beaucoup d'énergie en lettres ouvertes au ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation et sollicitation de pétitions sur divers réseaux vétérinaires.*

*Il souhaite que les vétérinaires retraités, à l'instar de ce qui est permis aux médecins retraités vis-à-vis de leur famille, puissent disposer d'un droit à pouvoir réaliser des actes de médecine vétérinaire sur leurs propres animaux ou au profit du même cercle de leurs proches. Il invoque l'égalité républicaine, rien que cela ! J'y discerne surtout une meurtrissure égotique à travers les mots employés (« infamante, déshonorante, désobligeante, stupide »).*

*L'ancien président du Conseil national de l'Ordre des vétérinaires que je suis - retraité aussi - propose, à titre d'antithèse, pour le plaisir du débat confraternel et amical, mais aussi en raison de son agacement à voir les confrères signer une pétition sur la base d'informations partiellement erronées et incomplètes, son propre éclairage et surtout son opinion, également fruit de son expérience, sans se préoccuper de la réponse que Monsieur le Ministre, relancé après un mois de silence, fera (ou ne fera pas).*

#### **La retraite n'est plus superposable à l'arrêt d'activité vétérinaire (à la cessation d'exercice).**

*La question présente dès la première ligne le grave défaut d'être fondée sur une erreur. Alain écrit en effet : « un vétérinaire retraité, qui donc n'est plus inscrit au Tableau de l'Ordre et qui, par conséquent, n'est plus rien au regard des dispositions du CRPM... » Alain raisonne comme dans l'ancien temps où les choses étaient simples et faciles: on exerçait durant toute une vie professionnelle, on était alors inscrit au tableau de l'Ordre des vétérinaires – tableau des vétérinaires en exercice. Puis on prenait sa retraite, on demandait à être retiré du tableau, on demandait dans le même temps à percevoir sa retraite, on devenait ainsi retraité. Les retraités n'exerçaient plus. Les choses se présentaient ainsi de façon binaire. C'était simple.*

*Ces temps-là ont disparu, notamment avec la retraite progressive et surtout le cumul emploi-retraite. Mais aussi avec la diversité évolutive des carrières. Aujourd'hui on peut par exemple s'inscrire au tableau de l'ordre, en sortir dix ou vingt ans plus tard et ne prendre sa retraite que vingt ans plus tard encore, tout en ayant peut-être même à nouveau un exercice réduit sous couvert d'une réinscription...*

*L'Ordre des vétérinaires n'a pas accès au volume d'activité des confrères.*

*Et pour les vétérinaires, contrairement aux médecins, la situation se complique encore du fait de leur droit à l'activité pharmaceutique vétérinaire (le vétérinaire inscrit au tableau de l'Ordre peut être un ayant-droit du médicament vétérinaire) dont les conséquences peuvent être importantes. Vous le savez, il prescrit et peut aussi délivrer le médicament. Ici la délivrance n'est pas l'objet de la revendication mais il n'est pas absolument certain qu'elle soit lue comme telle, compte tenu de la confusion culturelle classique entre prescription et délivrance chez les plus anciens d'entre nous.*

#### **La solution juridique est beaucoup plus simple pour les médecins que pour les vétérinaires.**

*En effet, pour les médecins la situation est différente de la nôtre, du fait de la tenue d'un second fichier (en sus du tableau ordinal), le fichier ADELI. Le médecin qui, faisant valoir ses droits à la retraite, cesse tout exercice, est retiré du fichier ADELI, ce qui a pour conséquence d'empêcher tout remboursement social des soins qu'il pourrait faire et des médicaments qu'il pourrait prescrire (par exemple à ses enfants). Il est dès lors facile pour l'Ordre des médecins d'isoler dans le tableau*

ordinal une catégorie de médecins qui, déclarant être retraités (ce qui est facilement vérifiable) et déclarant ne plus avoir d'activité professionnelle à titre habituel (radiation du fichier ADELI), demeurent effectivement inscrits pour une activité exceptionnelle concernant de façon limitée leurs proches, sous couvert d'une cotisation réduite. A noter que, dans sa première lettre, Alain formulait sa question de telle manière qu'on pouvait en déduire que les médecins retraités continuaient à prescrire tout en étant dispensés d'être inscrits au tableau ! Certains confrères ont pu réagir, trompés par la formulation choisie.

Il me paraît beaucoup plus difficile pour l'Ordre des vétérinaires d'isoler de façon effective et facilement vérifiable au sein des vétérinaires la catégorie des vétérinaires retraités et n'exerçant plus de façon habituelle, pour leur permettre cet exercice gratuit, exceptionnel et quelque peu dérisoire auquel certains de nos confrères ont l'air tant attachés. De surcroît le contournement du dispositif est assez facile à imaginer dans le cadre de ce que nombre de nos confrères appellent « l'affairisme », forme d'exercices illégaux de la médecine vétérinaire mais plus encore de la pharmacie vétérinaire, au sujet desquels les vétérinaires attendent généralement tant de l'action répressive de leur ordre.

Du reste il y a lieu de s'interroger sur la cohérence juridique de la dérogation accordée par l'Ordre des médecins. Il est question, pour l'Ordre des médecins, d'inscription à l'Ordre pour des prescriptions qui doivent rester « exceptionnelles », selon les informations ordinales délivrées. Peut-on dès lors parler d'exercice, lequel suppose le caractère habituel des actes et non leur caractère exceptionnel ? Et s'il n'y a pas exercice, pourquoi y aurait-il inscription, y compris avec une cotisation réduite ?

### **Le « privilège » des médecins est-il une bonne solution ? L'exemple à suivre est-il le bon ?**

L'Ordre des médecins semble encore attaché aujourd'hui à maintenir pour les plus âgés d'entre eux, c'est-à-dire pour ceux qui sont retraités, cette possibilité en quelque sorte dérogatoire d'apporter gratuitement des soins à leurs proches et de prescrire des médicaments (qui ne pourront pas être remboursés). Je ne suivrai évidemment pas la pensée de ceux qui veulent y voir une largesse sinon une faiblesse non dénuée de partialité au profit des plus anciens de la part d'un ordre trop souvent qualifié jusque dans un passé récent de gérontocratie médicale. Outre l'ambiguïté que je crois pouvoir relever entre le caractère habituel de l'exercice et l'exception, la vraie question qui se pose aujourd'hui, pour une médecine qui se doit d'être fondée sur les données acquises de la science, est pour moi une question qui relève de l'éthique.

Quand on est retraité et surtout quand on n'exerce plus de façon habituelle, on devient très vite coupé des sources d'informations officielles, en provenance des ministères, des agences, des institutions et organisations professionnelles, des sociétés savantes... Continue-t-on à assurer de façon convenable sa formation continue ? Quand on connaît la demi-vie des connaissances dans le domaine de la médecine et en particulier de la thérapeutique, il y a lieu de s'interroger sur la pertinence à vouloir donner à toute force, aux personnes qu'on aime le plus, avec des compétences rapidement décroissantes, des soins d'une qualité prêtant forcément de plus en plus à caution. De plus en plus... et de plus en plus rapidement. Il y a un temps pour tout. Il faut savoir se retirer. C'est cela le sens premier du mot retraite.

Personnellement je ne nourris pas de complexes d'infériorité par rapport à mes amis médecins. D'autant moins que je suis prêt à m'appliquer volontairement –et avec fierté – ce genre de principe qui relève d'une démarche essentiellement éthique. D'autant moins encore que j'ai le souvenir très aigu d'appartenir en France à une profession qui, raillée il y a encore peu par l'intelligentsia médicale pour un emploi qu'elle jugeait abusif des antibiotiques en médecine vétérinaire, a apporté au monde entier, ce qui lui a valu une récompense internationale, la démonstration d'une mise en œuvre exemplaire de moyens volontaires et de changements comportementaux radicaux pour lutter contre la résistance bactérienne aux antibiotiques en médecine vétérinaire avec des résultats à date que nos amis médecins cliniciens sont encore très, très, très... loin d'atteindre. C'est ici que je la place, moi, ma fierté de vétérinaire.

Toutes ces choses sont très directement liées. Ou si vous préférez : CQFD. Une fausse bonne idée que de vouloir suivre à toute force un mauvais exemple !

Me démarquant quelque peu du Conseil national de l'Ordre des vétérinaires avec la liberté qui est aujourd'hui la mienne, je ne saurais encourager mes confrères à écrire au ministre pour demander un aménagement pro domo du code rural et de la pêche maritime, je les encouragerais plutôt à agir partout où ils le peuvent pour faire en sorte que les médecins retraités renoncent au plus tôt à des pratiques héritées d'un passé dépassé.

Michel BAUSSIER,  
Président d'honneur du Conseil national de l'Ordre des vétérinaires